VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

UAPED85

Maison de Protection des Familles
MPF85
GENDARMERIE

Gendarmerie nationale

FICHE MÉMO

Que dire et que faire ?

“Vous êtes celui à qui l’enfant a choisi de parler.”

Votre compétence permet à l’enfant de livrer sa détresse.

Vous devez créer ou garder la confiance de l’enfant, accueillir ses déclarations, les transmettre, et ce sans nuire à l’éventuelle enquête judiciaire à venir.

Ce document vous accompagnera dans l’accueil de la parole de l’enfant. En quelques points, il synthétise les bonnes pratiques. Relisez-le avant l’entrevue avec un enfant.

Au préalable, il vous est conseillé d’avoir pris connaissance du guide complet sur le violentomètre enfant.

1. SE PRÉPARER À ACCUEILLIR LA PAROLE
2. POSTURE DE L’ADULTE
3. INTRODUCTION DU SUJET
4. LIBÉRATION DE LA PAROLE
5. CLÔTURE DE LA DISCUSSION - PRÉCONISATIONS
6. TRANSMISSION DE LA PAROLE
7. NE RESTEZ PAS SEUL : PERSONNES RESSOURCES

1 SE PRÉPARER À ACCUEILLIR LA PAROLE

PRÉPARATION MATÉRIELLE



LIEU

Calme, confidentiel, sécurisant pour l'enfant
- Éviter les interruptions et intrusions
- Donner un intérêt à l'enfant en permettant au recueillant une préparation psychologique

Envisager et privilégier l'hypothèse selon laquelle l'enfant n'évoquera les choses qu'une seule fois.

LE MATÉRIEL

Prendre sa **fiche mémo, un papier, un crayon...**

❝ Dire à l'enfant : *Je vais prendre un crayon et une feuille pour ne pas avoir à te faire répéter et lire ma fiche pour ne rien oublier.*

C'est souvent l'enfant qui choisit le moment et l'interlocuteur.

2 POSTURE DE L'ADULTE

OUTILS DE LA COMMUNICATION



COMMUNICATION VERBALE (mots employés, questions)

Poser des questions ouvertes
- S'adapter à l'enfant, à son âge
- Réutiliser les mots de l'enfant
- Rester neutre, non jugeant
- Respecter les silences
- Ne pas couper la parole

COMMUNICATION PARA-VERBALE = LA VOIX

Avoir un ton rassurant et **poser les questions lentement**

Ne pas s'étonner de propos incohérents, confus, notamment en cas de traumatisme.

COMMUNICATION NON-VERBALE = REGARD, VISAGE, POSTURE, GESTES

- **Accueillir** sans faire ressentir, sans expression
- **Être vigilant** sur ses propres réactions
- **Bienveillant, encourageant, chaleureux, souriant**
- **Montrer de l'intérêt** en hochant la tête
- **Rester naturel** au moment de la révélation

3 INTRODUCTION DU SUJET

CINQ SITUATIONS



L'ENFANT PARLE DE LUI-MÊME

Il se confie spontanément et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

L'ENFANT NE RÉVÈLE PAS

Vous pouvez l'aborder par des questions ouvertes et NON-SUGGESTIVES.

❝ *Comment ça se passe à la maison ? à l'école ?*
Tu sembles (ailleurs / triste / préoccupé / énervé en ce moment), parle-moi plus de ça.
Tu voulais me parler de quelque chose ? Je t'écoute.
Parle-moi plus de... (cette marque au bras, le bleu sur ton visage...).

L'enfant parle, il se confie et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

Vous pouvez, au cas par cas, poursuivre par des questions plus spécifiques.

❝ *Je comprends que quelque chose t'est peut-être arrivé, tu peux m'en parler...*
Est-ce que quelqu'un t'a fait quelque chose que tu n'as pas aimé ?

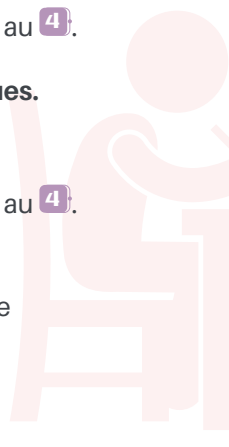
L'enfant parle, il se confie et révèle un fait. Laissez-le parler puis passez au 4.

À L'ISSUE DE LA DISCUSSION, L'ENFANT NE RÉVÈLE RIEN

Le **remercier** d'avoir discuté avec vous et **lui rappeler que** s'il a besoin de discuter, **vous êtes là pour l'aider**.

Ne pas suggérer les réponses.
Tu as un bleu au bras, c'est papa qui te tape ?

Ne pas nommer le mis en cause.
C'est papa, tonton... qui t'a fait ça ?



4 LIBÉRATION DE LA PAROLE

L'ENFANT S'EST CONFIÉ, IL A RÉVÉLÉ UN OU DES FAITS



AVEC DES QUESTIONS OUVERTES ET EN REPRENANT LES MOTS DE L'ENFANT

> *Tu m'as dit : "Papa me tape." - Parle-moi plus de ça ?*
> *Tu m'as dit : "Tonton me fait l'amour.*" - Parle-moi plus de ça ?*

Faites préciser les mots / le vocabulaire de l'enfant

> *Tu m'as dit : "Tonton me fait l'amour.*" - Ça veut dire quoi pour toi « faire l'amour » ?*
> *Tu m'as dit : "Il a touché la chounette." - C'est quoi « la chounette » ?*

*Chez le jeune enfant, cela peut être simplement deux personnes qui s'embrassent.

IL MANQUE CERTAINS ÉLÉMENTS ET POUR ESSAYER DE LES OBTENIR VOUS NE POUVEZ LE FAIRE QU'EN QUESTIONNANT

L'enfant a donné des éléments sur la personne mise en cause sans la nommer précisément.

Aux plus petits

> *Tu m'as parlé de (ce monsieur, papy, tata, cousin). Je ne le connais pas.*
> *- Parle-moi plus de lui/elle.*
> *- Comment s'appelle-t-il/elle ?*

Aux plus grands qui se repèrent mieux sur le plan spatio-temporel :

> *- Quand il s'est passé ce que tu m'as dit, où* étais-tu ?*
> *- Quand** est-ce que cela s'est passé ?*

*Nécessaire pour saisir le bon service d'enquête

**Nécessaire si dans l'enquête il y a des prélèvements à visée génétique (ADN), d'où l'importance de transmettre très rapidement les révélations.

VOUS DEVEZ METTRE FIN AU QUESTIONNEMENT :

— **si vous avez une allégation :**

> *"Tata me tape avec un bâton."*

— **et si vous savez qui et quand :**

> *"C'est la voisine quand elle me garde le mercredi."*

— **ou si vous ne savez pas qui et quand, et que l'enfant ne répond pas à ces questions ou dit qu'il "***ne sait pas***" : ne pas insister.**

5 CLÔTURE DE LA DISCUSSION - PRÉCONISATIONS

L'ENFANT S'EST CONFIÉ, ON CONCLUT L'ÉCHANGE*



REMERCIEZ L'ENFANT

> *Tu m'as dit beaucoup de choses, ça m'aide à comprendre ce qu'il t'est arrivé. Merci de t'être confié à moi.*

VOUS N'ÊTES PAS UN ENQUÊTEUR

L'enfant n'a pas à répondre à des questions précises.

Il n'est pas nécessaire, à ce stade, d'obtenir trop de détails et nuire potentiellement à l'audition qui sera réalisée par un enquêteur formé aux auditions de mineurs.

Inutile d'être trop intrusif.

VOUS NE DEVEZ PAS ÊTRE À L'ORIGINE D'UNE NOUVELLE DISCUSSION

À chaque fois que l'on questionne l'enfant, il revit ce qu'il a vécu. Donc l'enfant **n'est pas soumis** à une autre entrevue avec un autre adulte.

Si l'enfant souhaite vous parler à nouveau, écoutez-le et notez ce qu'il vous dit. Transmettez les nouveaux éléments.

*Ne pas renvoyer l'enfant vers un autre adulte pour le questionner.

EXPLIQUEZ QUE VOUS ÊTES LÀ POUR LE PROTÉGER ET QUE VOUS DEVEZ TRANSMETTRE

Rassurez-le, dites-lui que vous le croyez, orientez-le vers les personnes ressources. Ne lui dites pas que c'est un secret. Vous allez transmettre l'information, il doit le savoir.

6 TRANSMISSION DE LA PAROLE

IL FAUT TRANSMETTRE RAPIDEMENT

CONSIGNER PAR ÉCRIT

- Immédiatement après l'entretien, écrire les mots de l'enfant.
- Retranscrire fidèlement les paroles du mineur entre guillemets.
 Ne pas faire d'interprétation.

L'ACCUEILLANT

- Doit être le rédacteur de l'écrit, a minima pour la partie retranscription des paroles de l'enfant et pour relater les circonstances de la révélation.
- Laisse ses coordonnées personnelles (dont le téléphone).
- Potentiellement témoin dans une enquête judiciaire.

INFORMER

Faire remonter à sa hiérarchie en fonction des protocoles mis en place et de l'urgence
S'il doit y avoir des prélèvements, ils doivent être réalisés sous 5 jours.

DANGER = ALERTER

Si l'enfant est en danger / risque de réitération :

ALERTER le 17

DEUX MODES DE TRANSMISSION

IP ou Signalement

7 NE RESTEZ PAS SEUL : PERSONNES RESSOURCES

VOUS N'ÊTES PAS SEUL

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP 85)
CRIP85@vendee.fr ou 02 28 85 88 85

Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger Vendée (UAPED 85)
02 51 44 65 87
Service de médecine légale - 02 51 08 51 63 – uaped@chd-vendee.fr

Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED 119)

119

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

UAPED85

Maison de Protection des Familles MPF85 GENDARMERIE

Gendarmerie nationale

Imprimerie Conseil Départemental Vendée - 02/09/2025